

ANALYSES ET SYNTHÈSES



**Enquête sur les taux de
revalorisation des
contrats individuels
d'assurance vie au titre de
2011 et 2012**

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. TYPOLOGIE DES CONTRATS ET DES ORGANISMES..... | 6 |
| 1.1 Prépondérance des contrats d'assurance-vie à prime unique ou versements libres | 6 |
| 1.2 Importance des bancassureurs sur le marché de l'assurance-vie..... | 6 |
| 1.3 Poids des contrats fermés aux affaires nouvelles légèrement plus élevé | 7 |
| | |
| 2. ÉVOLUTION DES TAUX DE REVALORISATION NETS..... | 8 |
| 2.1 Nouvelle baisse du taux de revalorisation net moyen en 2012 | 8 |
| 2.2 Taux de revalorisation en baisse pour une majorité du marché | 8 |
| 2.3 Une tendance similaire pour chaque catégorie de contrat | 9 |
| 2.4 Une baisse du taux de revalorisation moyen légèrement plus importante pour les contrats fermés aux affaires nouvelles..... | 10 |
| 2.5 Une faible contrainte des taux techniques dans un environnement de taux bas | 10 |
| | |
| 3. STRUCTURE DES ENCOURS SUIVANT LE TAUX DE REVALORISATION | 12 |
| 3.1 Un taux de revalorisation supérieur à 3,0% pour 46% des provisions mathématiques... | 12 |
| 3.2 Une dispersion des taux de revalorisation similaire en 2012 à celle de 2011 | 13 |
| 3.3 Dispersion des taux de revalorisation au sein des organismes | 14 |

Synthèse générale

Conduite depuis 2008, l'enquête sur les taux de revalorisation des provisions mathématiques des contrats de capitalisation et des contrats individuels d'assurance vie a été étendue en 2012 aux contrats collectifs et PERP¹. Son exploitation comporte à la fois un objectif de suivi prudentiel – notamment au regard de la politique de gestion des placements en représentation et de l'équilibre du compte de résultat – et de suivi des pratiques commerciales en assurance-vie.

Dans une conjoncture macroéconomique dégradée, les taux d'intérêt à long terme ont continué de baisser en 2012 pour atteindre des niveaux historiquement bas (le taux à 10 ans des obligations d'État français est revenu de 3,2% en moyenne mensuelle en décembre 2011 à 2,0% en décembre 2012 et il se situait autour de 1,9% en moyenne mensuelle en mai 2013). Ce mouvement a pesé sur les produits d'intérêt des actifs investis par les assureurs dans la période de taux bas et par conséquent sur les taux de revalorisation servis aux assurés. Dans ce contexte, le taux de revalorisation moyen des contrats (pondéré par les provisions mathématiques correspondantes), net des frais de gestion, a baissé légèrement entre 2011 et 2012, revenant de 3,0% à 2,9%. Cette baisse modérée fait suite au fort recul de 2011, qui avait été lui-même plus marqué que la moyenne des années précédentes (les taux de revalorisation sont revenus de 4,1% en 2007 à 3,9% en 2008, puis 3,6% en 2009 et 3,4% en 2010).

Par rapport à 2011, les assureurs vie ont néanmoins pu intégrer dans leur politique de fixation des taux au titre de 2012 un environnement financier moins dégradé sur le marché des dettes souveraines et une remontée des cours boursiers. Même si la part des provisions mathématiques revalorisées à un taux inférieur à celui de l'année précédente reste prépondérante (66%), elle est néanmoins très inférieure à celle de 2011 (91%). De surcroît, une part plus importante des provisions mathématiques a enregistré un relèvement du taux de revalorisation net par rapport à l'année précédente (14% en 2012 contre 2% en 2011) ou une stabilité (20% des provisions mathématiques 2012 contre 7% en 2011).

Un peu moins de la moitié des provisions mathématiques, soit 46%, affichent en 2012 un taux de revalorisation supérieur à 3,0%. En 2011, 58% des provisions mathématiques avaient un taux de revalorisation qui dépassait ce seuil. La très grande majorité (83%) des provisions mathématiques est restée revalorisée à un taux supérieur à 2,5% en 2012.

La dispersion des taux de rendement est stable d'une année sur l'autre. En 2012, le taux moyen pondéré des 25% de provisions mathématiques les moins rémunérées a été de 2,3% alors que les 25% de provisions les plus rémunérées l'ont été à un taux moyen de 3,6%. Ces taux étaient respectivement de 2,4% et 3,7% en 2011.

Tout comme en 2011, une très grande majorité d'assureurs procède à une différenciation des taux entre les contrats en 2012 : seulement 8% des sociétés retenues pour l'étude (contre 6% en 2011) ont proposé un taux identique pour tous leurs contrats, ceux-ci représentant 0,3% du total des provisions mathématiques (contre moins de 0,1% en 2011). L'écart interquartile des taux de revalorisation des organismes sur leurs différentes lignes de contrats est inférieur à 30 points de base pour près de 65% des assureurs de l'échantillon. Ces contrats représentent 46% des provisions mathématiques totales, exprimant des écarts plus faibles pour les organismes de petite taille.

La diminution du taux de revalorisation moyen servi aux contrats fermés aux affaires nouvelles a été légèrement plus marquée que pour les contrats ouverts. Ces derniers affichent cependant encore un taux de revalorisation moyen pondéré inférieur à celui des contrats fermés (2,90% contre 2,93%), en général plus anciens.

Un peu plus de deux tiers des provisions mathématiques présentent un taux technique 2012 inférieur ou égal à 0,2%. Par ailleurs, un taux technique inférieur ou égal à 2% en 2012 s'applique à plus de 85% des provisions mathématiques. Cette faiblesse des taux techniques est un facteur de stabilité important pour le secteur de l'assurance-vie français dans un environnement de taux bas, tout en offrant une garantie de stabilité du capital aux assurés.

Étude réalisée par Sarah GANDOLPHE et Laure FREY

Les auteurs tiennent à remercier Blanche Bahuaud pour l'important travail de collecte et de traitement en amont des données.

¹ Voir Analyse et Synthèse n° 15 pour une analyse détaillée des contrats collectifs et des PERP.

Méthodologie

Depuis 2008, le Secrétaire général de l'ACP invite les assureurs-vie à lui communiquer pour tous leurs contrats les taux de revalorisation des provisions mathématiques au titre de l'exercice 2012. L'analyse porte sur les taux de revalorisation nets, c'est-à-dire les taux réellement servis aux assurés (participation aux résultats diminuée des frais de gestion sur encours, mais bruts de prélèvements fiscaux et sociaux). Les données relatives aux taux techniques ainsi qu'aux dates de première commercialisation sont également collectées.

L'échantillon utilisé pour cette étude comporte les données exploitables de 84 organismes commercialisant des contrats individuels et ayant répondu à l'enquête (sur un total de 102 organismes interrogés), qui représentaient en 2012 99,6% du marché des contrats individuels. En 2012, l'encours examiné atteint 1051Mds. L'échantillon comporte près de 9100 versions de contrats qui correspondent environ à 5700 contrats types, chaque contrat type pouvant comporter plusieurs versions caractérisées par des garanties et/ou des conditions tarifaires propres.

Dans le cadre de cette enquête, les organismes supervisés par l'ACP et commercialisant des contrats d'assurance-vie ont fourni les taux de revalorisation pour leurs contrats en euros appartenant aux catégories 1, 2, 4 et 5 de l'article A.344-2 du code des assurances, à savoir :

- contrats de catégorie 1 : contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres) ;
- contrats de catégorie 2 : contrats de capitalisation à primes périodiques ;
- contrats de catégorie 4 : contrats individuels d'assurance-vie à primes uniques ou versements libres (y compris groupes ouverts) ;
- contrats de catégorie 5 : contrats individuel d'assurance-vie à primes périodiques (y compris groupes ouverts).

Il est à préciser que :

- Le contrat à prime unique correspond à un versement en une seule fois des fonds au moment de la souscription. Il se distingue ainsi des contrats à primes périodiques pour lesquels des versements sont planifiés à échéance régulière.
- Contrairement aux contrats d'assurance-vie (catégories 4 et 5), les contrats de capitalisation (catégories 1 et 2) ne comportent pas d'aléa lié à la durée de vie humaine.
- On entend par groupe ouvert une association ou un groupement formé en vue de la souscription de contrats d'assurance de personnes ouvert aux adhésions individuelles, à la différence des assurances collectives, qui s'adressent à des groupes fermés d'adhérents (par exemple, les salariés d'une entreprise ou d'une profession).

Les contrats collectifs et les PERP ont également été inclus dans le champ de l'enquête portant sur les revalorisations accordées au titre de 2012. Ils font l'objet d'une analyse séparée. La présente analyse se concentre sur les contrats individuels d'assurance-vie et de capitalisation qui représentent 74% du nombre de contrats commercialisés et 93% des provisions mathématiques de l'ensemble des données de l'enquête de cette année, le restant étant composé des contrats collectifs et des PERP.

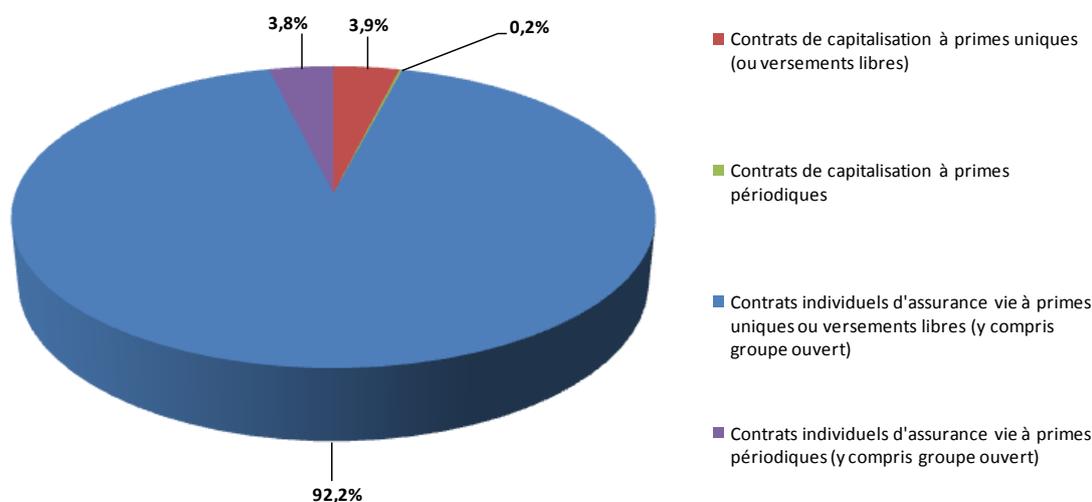
1. Typologie des contrats et des organismes

1.1 Prépondérance des contrats d'assurance vie à prime unique ou versements libres

Au regard des fonds euros, le marché des contrats d'assurance vie est largement dominé

par les contrats individuels à prime unique ou versements libres, qui représentent environ 92% des provisions mathématiques des contrats individuels en 2012 autant qu'en 2011 (graphique1)².

Graphique 1 : Répartition des provisions mathématiques par catégorie de contrats individuels en 2012 (en %)



Deux autres catégories de contrats – les contrats individuels d'assurance vie à primes périodiques et les contrats de capitalisation à prime unique – représentent chacune près de 4% des provisions mathématiques. Le poids des contrats de capitalisation à primes périodiques reste négligeable. Cette répartition est demeurée relativement stable par rapport à 2011.

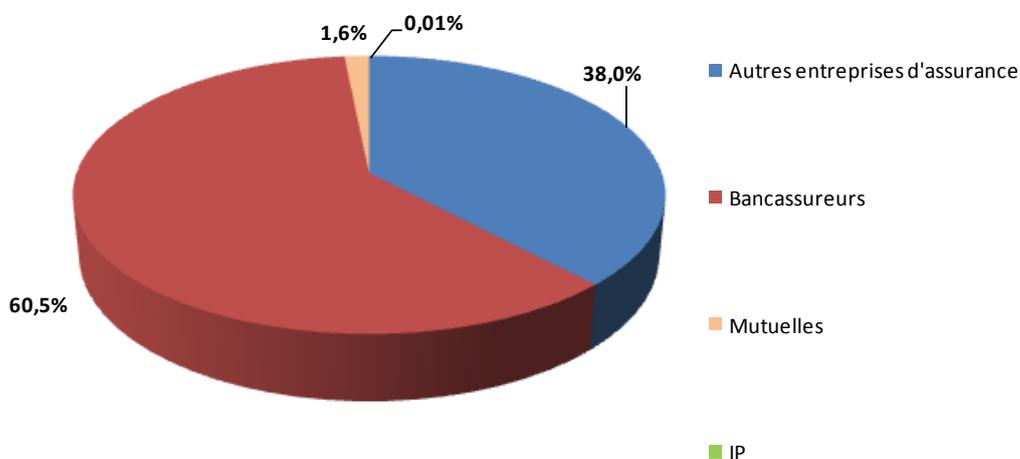
1.2 Importance des bancassureurs sur le marché de l'assurance vie

En termes de canaux de distribution des produits d'assurance vie, les «bancassureurs»

(dans l'acception d'organismes liés financièrement à un groupe bancaire, y compris CNP Assurances) représentent en 2012 60,5% (60,6% en 2011) du total des provisions mathématiques des contrats individuels (cf. Graphique 2). La part de marché des autres entreprises d'assurance est également importante, autour de 38% comme en 2011. Enfin, la place occupée par les mutuelles régies par le livre II du code la mutualité et les institutions de prévoyance (IP) reste marginale, soit au total moins de 2% des provisions mathématiques.

² Dans le cadre de cette section, les indicateurs se référant au marché sont calculés sur la base de notre échantillon qui représente 99,6% du total des provisions mathématiques des contrats individuels en 2012 (voir encadré «méthodologie»).

Graphique 2 : Répartition des provisions mathématiques par type d'organisme en 2012 (en % du total des PM)

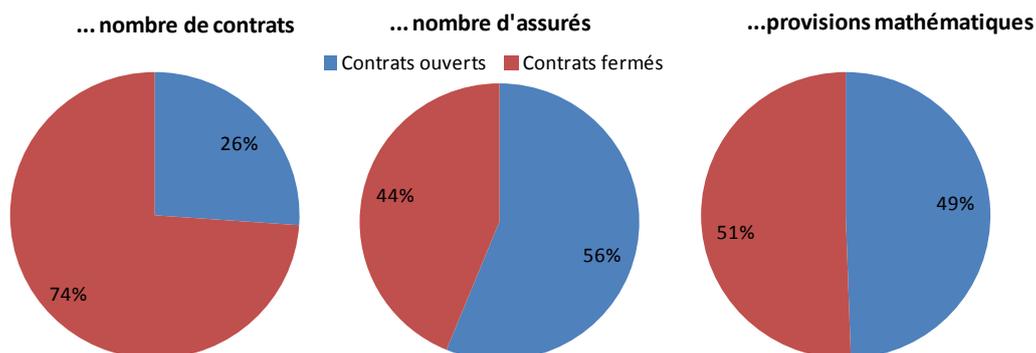


1.3 Poids des contrats fermés aux affaires nouvelles légèrement plus élevé

Les contrats fermés aux affaires nouvelles représentent en 2012 près des trois-quarts du

nombre de contrats (74%) et un peu plus de la moitié (51%) des provisions mathématiques (graphique 3). Cette proportion baisse à 44% en termes de nombre d'assurés.

Graphique 3 : Poids relatifs des contrats ouverts et fermés en 2012 en termes de...



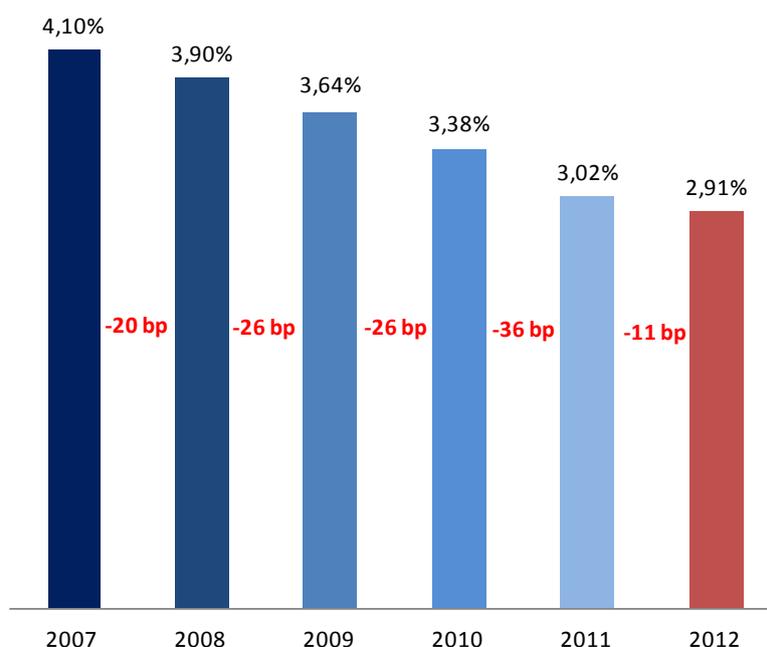
2. Évolution des taux de revalorisation nets

2.1 Nouvelle baisse du taux de revalorisation net moyen en 2012

Dans une conjoncture macroéconomique dégradée, les taux d'intérêt à long terme ont continué de baisser en 2012 pour atteindre des niveaux historiquement bas. Ce mouvement a pesé sur les rendements des actifs acquis par les assureurs en période de taux bas et par conséquent sur les taux de revalorisation servis aux assurés. Dans ce

contexte, le taux de revalorisation moyen des contrats (pondéré par les provisions mathématiques correspondantes), net des frais de gestion, a légèrement baissé entre 2011 et 2012, revenant de 3,0% à 2,9%. Comme le montre le Graphique 4, cette baisse modérée succède au fort recul de 2011, lui-même plus marqué que la moyenne des années précédentes (les taux de revalorisation sont revenus de 4,1% en 2007 à 3,9% en 2008, puis 3,6% en 2009 et 3,4% en 2010), en phase avec l'environnement actuel de faiblesse des rendements corrigés du risque.

Graphique 4 : Taux moyen pondéré par les provisions mathématiques de revalorisation, net de chargement de gestion



Appliqué aux provisions mathématiques des contrats, ce taux moyen représente un flux versé aux assurés d'environ 31 milliards d'euros en 2012.

2.2 Taux de revalorisation en baisse pour une majorité du marché

La prudence des assureurs vie a été moins prononcée qu'en 2011 en raison d'un environnement financier moins dégradé. Même

si la part des provisions mathématiques revalorisée à un taux inférieur à celui de l'année précédente reste prépondérante (66%), elle est néanmoins très inférieure à celle de 2011 (91%). De surcroît, une part plus importante des provisions mathématiques a enregistré un relèvement du taux de revalorisation net par rapport à l'année précédente (14% en 2012 contre 2% en 2011) ou une stabilité (20% des provisions mathématiques 2012 contre 7% en 2011).

Tableau 1 : Répartition des encours selon l'évolution des taux de revalorisation

| Evolution du taux de revalorisation en 2012 par rapport à 2011 | Encours (en %) | Taux moyen pondéré | |
|--|----------------|--------------------|--------------|
| | | 2012 | 2011 |
| Baisse | 66% | 2,85% | 3,06% |
| stagnation | 20% | 2,98% | 2,98% |
| hausse | 14% | 3,12% | 3,04% |
| Total Marché | 100% | 2,91% | 3,02% |

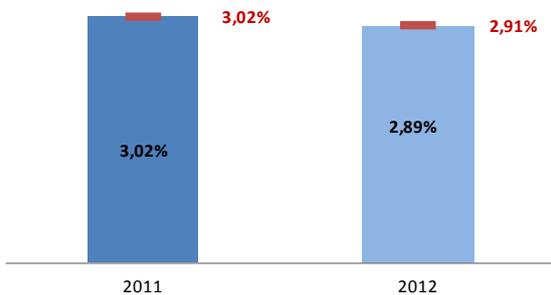
2.3 Une tendance similaire pour chaque catégorie de contrat

Les évolutions des taux de revalorisation nets selon les catégories de contrat sont proches (cf. Graphiques 5). Les taux de revalorisation des contrats de capitalisation sont

sensiblement plus élevés que ceux des contrats individuels d'assurance vie, tant en 2011 qu'en 2012. Au sein de ces derniers, les contrats à primes périodiques connaissent une revalorisation légèrement plus élevée que les contrats à prime unique ou versements libres (de 20 points de base environ en moyenne).

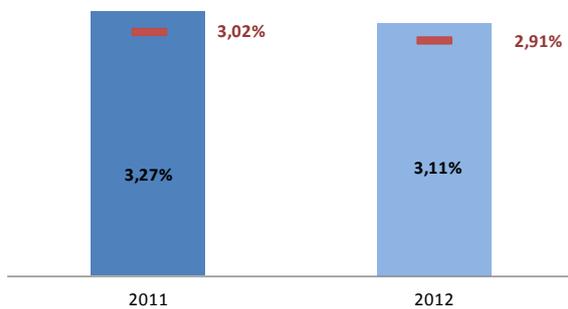
Graphiques 5 : Taux de revalorisation net moyen pondéré par les provisions mathématiques par catégorie de contrat

Contrats individuels d'assurance vie à prime unique ou versements libres



– Total marché

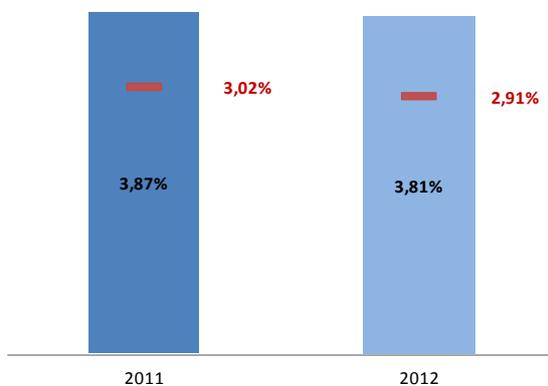
Contrats individuels d'assurance vie à primes périodiques



Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres)



Contrats de capitalisation à primes périodiques

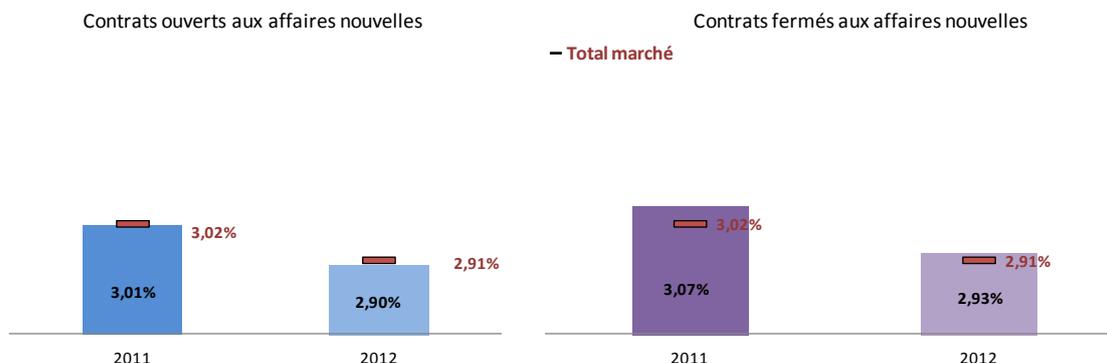


2.4 Une baisse du taux de revalorisation moyen légèrement plus importante pour les contrats fermés aux affaires nouvelles

La diminution du taux de revalorisation servi aux contrats fermés aux affaires nouvelles

(de 3,1% à 2,9%, soit -14 pb) a été légèrement plus marquée que celle appliquée aux contrats ouverts (de 3,0% à 2,9%, soit -11 pb, cf. Graphique 6), le taux moyen des contrats fermés restant toujours légèrement plus élevé que celui qui s'applique aux contrats ouverts.

Graphique 6 : Taux de revalorisation net moyen pour les contrats ouverts/fermés aux affaires nouvelles

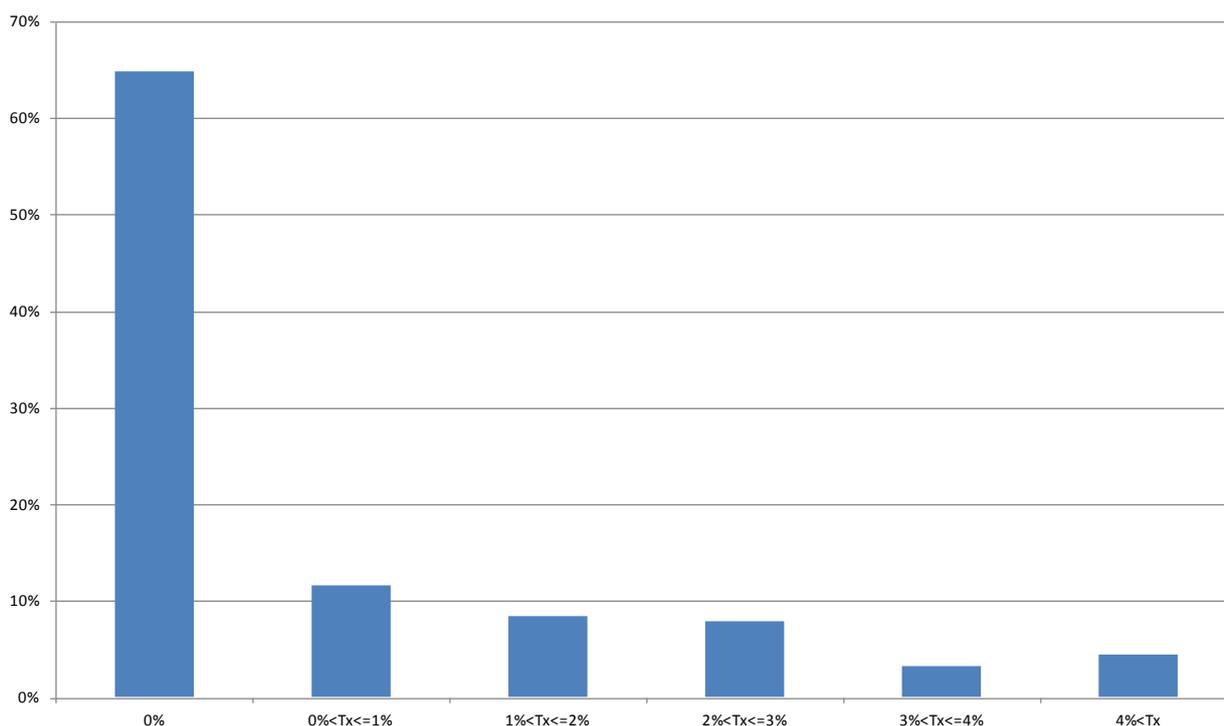


2.5 Une faible contrainte des taux techniques dans un environnement de taux bas

Près des deux tiers des provisions mathématiques présentent un taux technique égal à zéro en 2012 (Graphique 8). Par ailleurs, un taux technique inférieur ou égal à 2% en 2012 s'applique à 85% des provisions mathématiques. Cette faiblesse des taux

techniques est un facteur de stabilité important pour le secteur de l'assurance vie français dans un environnement de taux bas où le taux à 10 ans des obligations d'État français se situe autour de 1,9% en moyenne mensuelle en mai 2013. Néanmoins, même un taux technique nul permet d'offrir aux assurés une garantie du capital.

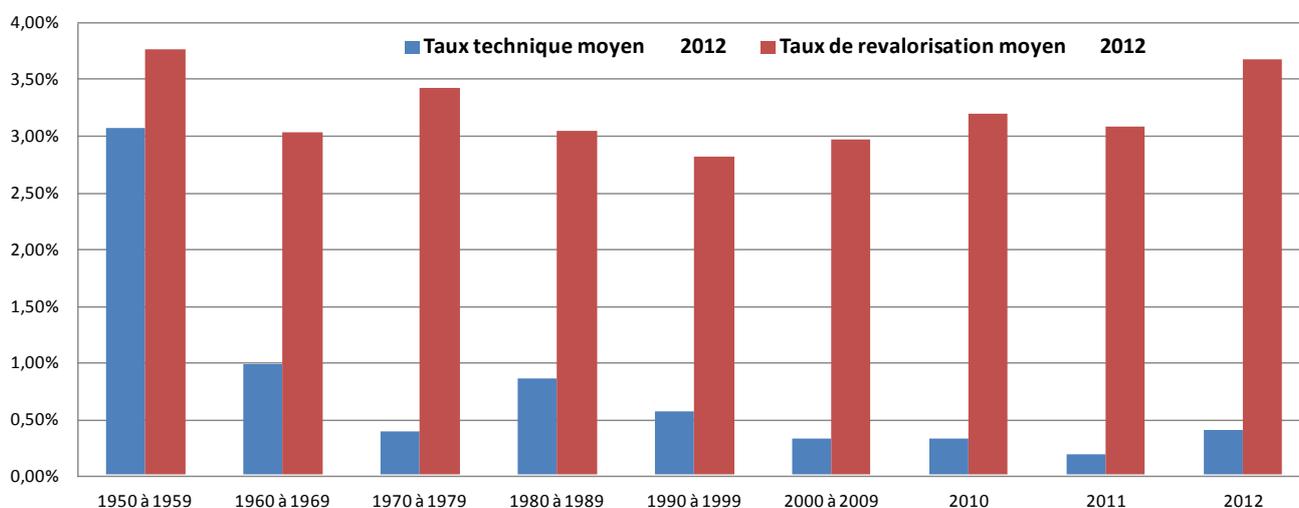
Graphique 7 : Répartition des encours de provisions mathématiques 2012 selon le taux technique 2012



Par ailleurs, on observe que les taux techniques plus élevés portent sur les contrats commercialisés pour la première fois avant la fin des années 1970 (graphique 8). Alors que les taux techniques dépassaient fréquemment 3,5% avant, ils ne dépassent jamais 1,5% après, et sont fréquemment en dessous de 0,5% depuis 1997. Le taux de revalorisation des contrats commercialisés pour la 1^{ère} fois en 2012 remonte de manière notable, alors que le taux de

revalorisation moyen baisse, ce qui tendrait à signaler des revalorisations promotionnelles sur quelques produits nouveaux, phénomène qui ne s'observait pas l'an dernier. Sur plus long terme, on observe que les revalorisations sur les contrats anciens sont contraintes par le plancher élevé du taux technique. En revanche, sur les contrats les plus récents, les revalorisations restent significatives sans pour autant être contraintes par le taux technique.

Graphique 8 : Comparaison du taux technique moyen et du taux de revalorisation moyen, pondérés par les provisions mathématiques, par ancienneté de contrat (en 2012)³



³ Lecture du graphique 8 : en abscisse se situe la décennie de 1^{ère} commercialisation des contrats en portefeuille en 2012

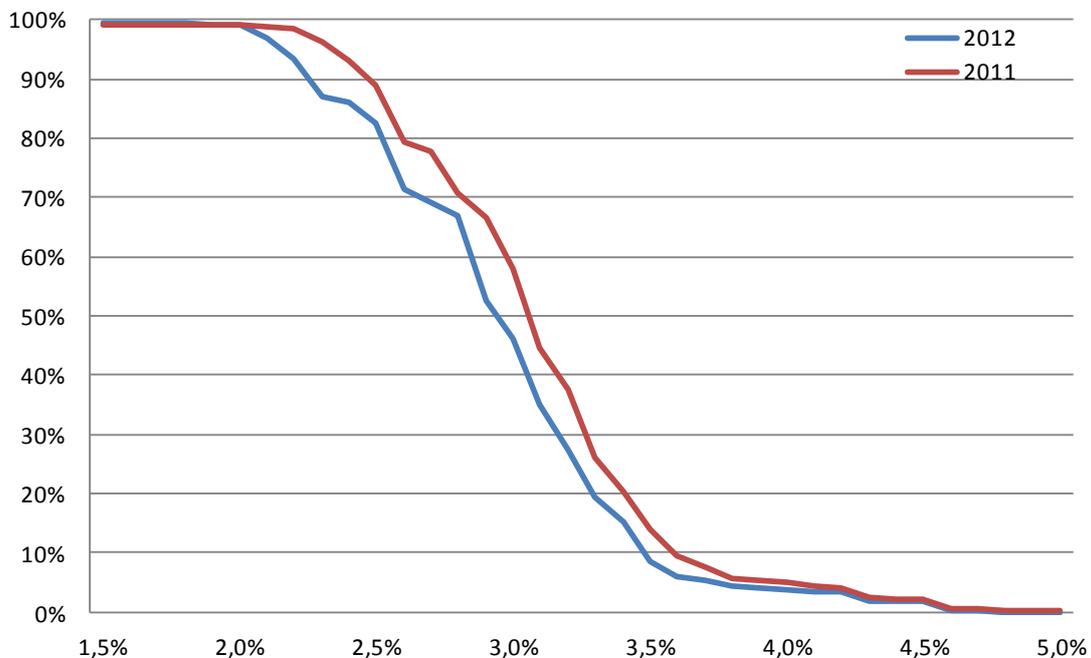
3. Structure des encours suivant le taux de revalorisation

La dispersion des taux de revalorisation sur l'ensemble du marché peut provenir de stratégies différentes entre les organismes d'assurance mais aussi d'une différenciation des taux entre les contrats au sein d'un même assureur.

3.1 Un taux de revalorisation supérieur à 3,0% pour 46% des provisions mathématiques

Une analyse en termes de seuils montre qu'un peu moins de la moitié des provisions mathématiques, soit 46%, affichent un taux de revalorisation supérieur à 3,0%. En 2011, le taux de revalorisation de 58% de provisions mathématiques dépassait ce seuil. La très grande majorité (83%) des provisions mathématiques est restée revalorisée à un taux supérieur à 2,5% en 2012 (Graphique 9).

Graphique 9 : Répartition des encours de provisions mathématiques selon le taux de revalorisation

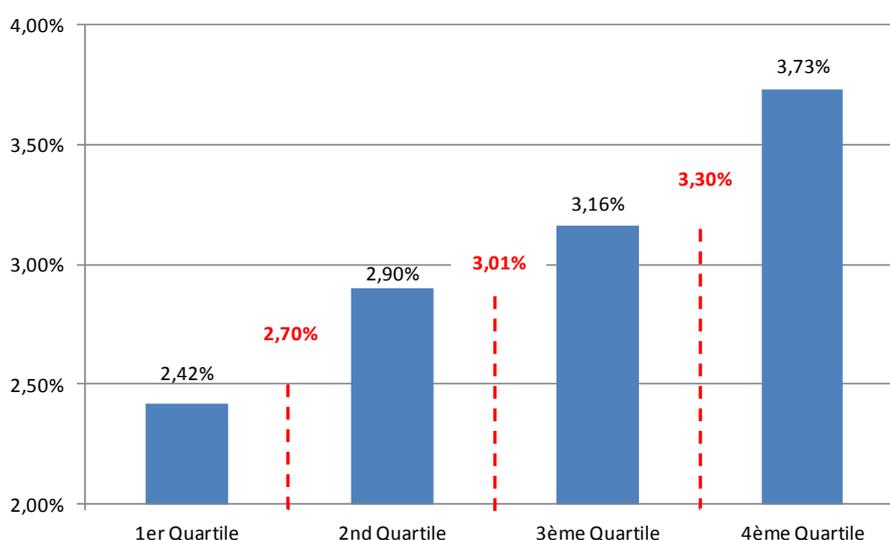


3.2 Une dispersion des taux de revalorisation similaire en 2012 à celle de 2011

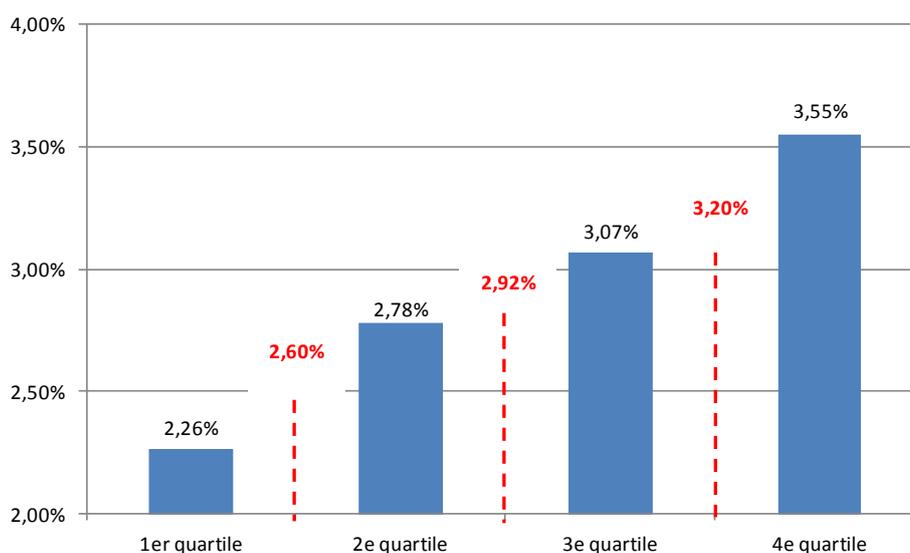
En 2012, l'analyse de la dispersion des taux de revalorisation nets en 2012 montre que le taux médian est de 2,92%, très légèrement au-dessus du taux moyen pondéré de 2,9% (Cf. Graphique 11). Le taux moyen pondéré des 25% de provisions mathématiques les moins rémunérées (i.e. le taux moyen du 1^{er}

quartile) a été de 2,26% alors que les 25% de provisions les plus rémunérées l'ont été à un taux moyen de 3,55%. En 2011, la configuration était similaire, puisque le taux médian était de 3,01% pour un taux moyen pondéré de 3,02% (cf. Graphique 10). Le taux moyen du 1^{er} quartile était de 2,42% et celui du 3^{ème} quartile de 3,73%. Avec un écart interquartile de 60 points de base, la dispersion des taux nets 2012 est égale à celle de 2011.

Graphique 10 : Répartition des encours selon le taux de revalorisation en 2011



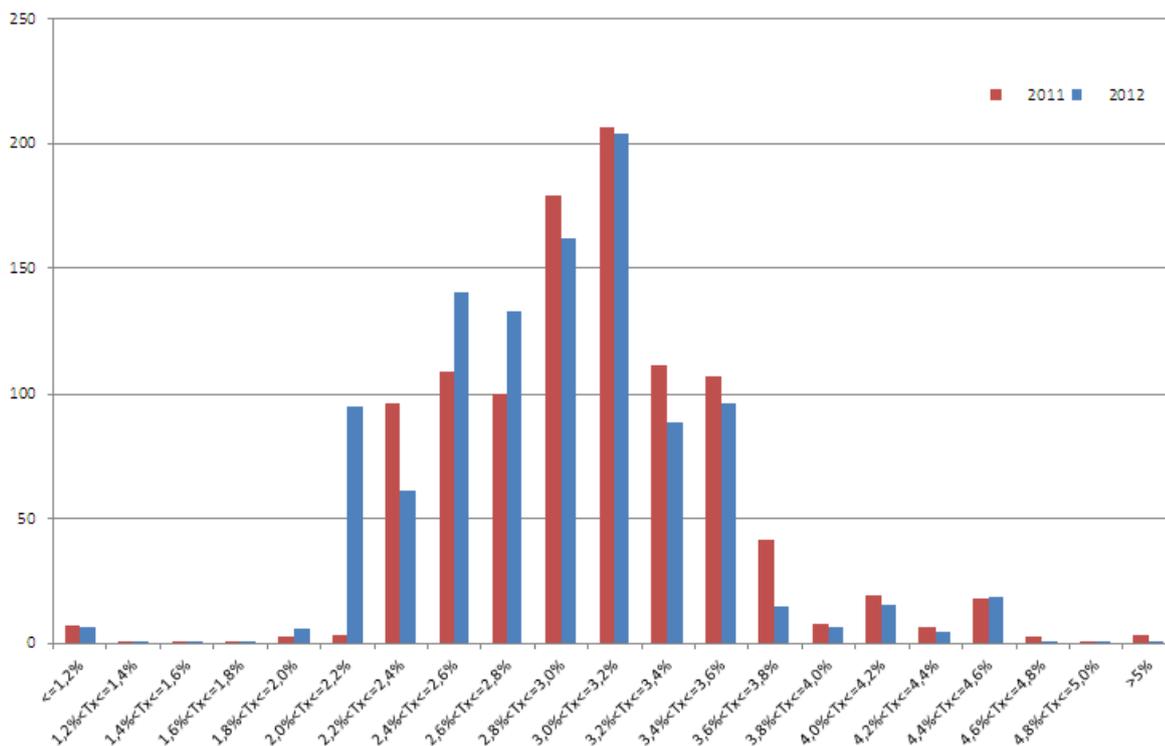
Graphique 11 : Répartition des encours selon le taux de revalorisation en 2012



On observe par ailleurs entre 2011 et 2012 une relative stabilité de la distribution et de la concentration par classe modale (cf. Graphique 12). La baisse du taux de

revalorisation moyen traduit principalement la hausse de la part des contrats revalorisés entre 2,4 et 2,8% (autour de 28,2% des provisions mathématiques totales).

Graphique 12 : Répartition des encours en milliards d'euros selon le taux de revalorisation



3.3 Dispersion des taux de revalorisation au sein des organismes

Seulement 8% des sociétés retenues pour l'étude ont proposé un taux identique pour tous leurs contrats, ceux-ci représentant 0,3% du total des provisions mathématiques (6% des entités pour 0,01% des provisions mathématiques avaient adopté un taux unique en 2011). Comme en 2011, une très grande

majorité des assureurs a donc encore effectué une différenciation des taux entre ses différents contrats. Cela peut s'expliquer notamment par des taux garantis différents qui prévalaient au moment des périodes de commercialisation, par l'existence de cantons, ou par des stratégies de commercialisation différenciées selon le réseau de distribution ou la clientèle cible.

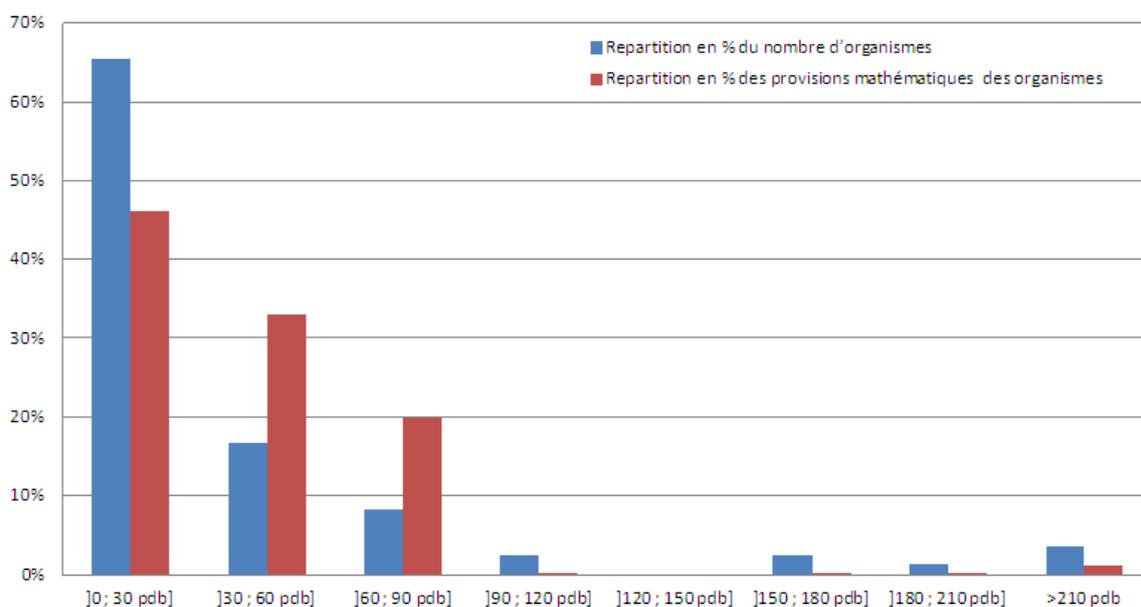
Tableau 2 : Poids des compagnies qui ont un taux de revalorisation net unique pour tous leurs contrats (en 2011)

| | |
|---|------|
| En nombre d'organismes | 8% |
| En encours de provisions mathématiques | 0,3% |

La différenciation des taux entre les organismes apparaît moindre lorsque l'on tient compte de la taille des contrats concernés. L'écart interquartile des taux de revalorisation des organismes sur leurs différentes lignes de contrats est inférieur à

30 points de base pour près de 65 % des assureurs de l'échantillon (cf. Graphique 13). Ces contrats représentent 46% des provisions mathématiques totales, exprimant des écarts plus faibles sur les organismes de petite taille.

Graphique 13 : Répartition des organismes selon l'écart interquartile des taux de revalorisation en 2012





61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acp.banque-france.fr